

EXIGENCES A RESPECTER POUR LA PUBLICATION DANS LE SEAO

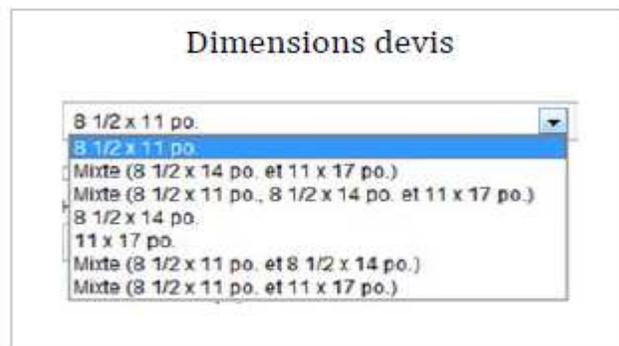
Les documents d'appel d'offres aux fins de publication au SEAO doivent respecter les spécifications techniques suivantes. Ci-joint les formats acceptés pour une transmission par téléchargement des devis, plans et bordereaux numériques :

1. Plan et devis de format standard

Les formats de documents acceptés en téléchargement sur le SÉAO sont: .pdf, .doc, docx, .xls, et .xlsx.

Il est exigé d'utiliser un porte-document*  pour les plans et devis standards :

- On peut mélanger les 3 formats 8,5 X 11 pouces, 8,5 X 14 pouces ou 11 X 17 pouces



- Un plan est aussi accepté s'il est de dimension standard ;
- Les plans de plus de 11 x 17 po ne peuvent pas être en couleur

2. Plans de format surdimensionné (supérieur au format standard)

Il est exigé d'utiliser un porte-document* distinct  pour les plans surdimensionnés

- Ne pas inclure un plan de format standard
- Les dimensions supérieures ne doivent pas excéder 120 pouces : si la dimension du plan est 119.1 pouces, il faut arrondir à 120 pouces
- Une des dimensions (largeur – hauteur) ne doit pas dépasser 36 pouces
- Il n'est pas permis de spécifier une taille supérieure à 11x17 po pour un plan en couleur.

3. Formulaire de soumission

Le formulaire de soumission doit être fourni en Excel dans un fichier séparé.
Le fichier PDF doit être inclus dans le cahier des charges.

4. Addenda

Tout addenda publié doit se soumettre aux mêmes exigences qu'un devis ou un plan, tel que stipulé aux points 1, 2 et 3.

Les délais de publication pour les documents « devis » sont de 4 heures ouvrables, et pour les plans, sont de 8 heures ouvrables. Le non-respect des dimensions entraîne des délais supplémentaires de publication.

*  *Le porte-document demandé se crée avec l'aide du logiciel Adobe Acrobat X, avec la fonction « combiner les fichiers pris en charge dans Acrobat ».*